



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2025-2026
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 juin 2026, à 17 h 30, dans la salle de conférences. ÉTAIENT PRÉSENTS Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président Marina Cuerrier, représentante des élèves Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien Stéphan Guénette, représentant du personnel enseignant Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant Anick Leboeuf, représentante des élèves MaryAnne Nantel, représentante sociocommunautaire Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président ÉTAIT ABSENTE Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel PARTICIPAIT ÉGALEMENT Anik Savoie, directrice du Multicentre 1. Mot de bienvenue Pierre Berniqué souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à cette dernière rencontre de l'année scolaire. 2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Marina Cuerrier et résolu : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2026 Il est proposé par Anick Leboeuf, secondé par Bruno Lalonde et résolu : Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 mars 2026 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 25-26-354	
CÉ 25-26-355	

PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement 2025-2026 du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

4. Suivi au procès-verbal du 25 mars 2026

4.1. Point 5 – Changement à la direction adjointe

Anik Savoie annonce aux membres l'entrée en fonction de Mme Nancy Brault à titre de directrice adjointe le 19 mai dernier. Mme Brault est responsable du département de traitement de l'eau. Elle informe également les membres de l'arrivée prochaine de M. Nicolas Santerre, qui entrera en poste comme directeur adjoint le 3 août. Celui-ci prendra en charge les départements d'électromécanique de systèmes automatisés ainsi que d'usinage.

4.2. Point 7 – Portes ouvertes et salon de l'emploi

Anik Savoie informe les membres de la nouvelle formule du 4@7 qui s'est tenu le mardi 5 mai dernier. L'événement a attiré 108 visiteurs du grand public, ce qui constitue un franc succès. Par ailleurs, Mme Savoie annonce que le salon de l'emploi se déroulera les 17 et 18 février 2027.

4.3. Point 8 – Soirée des finissants

Anik Savoie informe les membres que la Soirée des finissants s'est tenue le jeudi 11 juin dernier à l'école secondaire des Échos, située à Vaudreuil-Dorion. Parmi les 246 élèves finissants, 128 ont assisté à l'événement accompagnés de leurs invités, pour un total d'environ 320 personnes. Des bourses ont été remises aux élèves dans chacun des départements.

4.4. Point 9 – Chapeau les filles !

Anik Savoie informe les membres que nos élèves n'ont pas été retenues pour le concours Chapeau les filles. Cependant, une élève au programme de conduite d'engins de chantier à l'Atelier-école Les Cèdres, a remporté le grand prix de 5 000 \$. Mme Savoie a assisté à la cérémonie, qui s'est tenue le lundi 8 juin dernier au Capitole de Québec.

4.5. Médaille du lieutenant-gouverneur

Anik Savoie présente une photo de Cédric Masse, élève en mécanique d'engins de chantier et récipiendaire de la médaille du lieutenant-gouverneur. Lors de cette cérémonie de remise, il était accompagné de Dillon Allard.

5. Formation obligatoire des nouveaux membres

Nancy-Ann Dorais confirme avec les nouveaux membres que la formation est faite.

6. Bilan du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Anik Savoie présente le bilan du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

7. Bilan du plan d'action

Anik Savoie présente le bilan du plan d'action.

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2025-2026

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-356	8. Rapport annuel 2025-2026 Anik Savoie présente aux membres le rapport annuel 2025-2026. Il est proposé par Anick Leboeuf, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que le rapport annuel 2025-2026 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. 9. Frais chargés aux élèves et aux parents – reddition de compte de l'année 2025-2026 Nancy-Ann Dorais présente le questionnaire de reddition de comptes pour l'année 2025-2026. 10. Informations sur les frais chargés aux élèves 2026-2027 10.1. Principe d'encadrement des coûts 2026-2027 Nancy-Ann Dorais présente les principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe. Elle demande aux membres s'ils souhaitent apporter des changements. Ces derniers optent pour le statu quo. CONSIDÉRANT le 1^{er} alinéa de l'article 77.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> qui donne au conseil d'établissement le pouvoir d'établir, sur la base de la proposition de la direction d'école, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ; CONSIDÉRANT la proposition de la direction d'école relativement à ces principes d'encadrement faite conformément à l'article 77.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ; CONSIDÉRANT la proposition reçue du personnel enseignant relativement au choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études, et ce en application de l'article 96.15 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ; CONSIDÉRANT l'adoption par le Centre de services scolaire d'une <i>Politique relative aux contributions financières chargées aux parents ou aux usagers</i> en application de l'article 212.1 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ; IL EST PROPOSÉ par Stéphan Guénette, d'établir tels que déposés, les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe qui seront en vigueur au centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie pour l'année scolaire 2026-2027. La proposition est adoptée à l'unanimité.
CÉ 25-26-357	10.2. Liste des fournitures scolaires 2026-2027 Nancy-Ann Dorais présente les listes des fournitures scolaires demandées aux élèves pour chaque programme. Il y a une note pour les élèves de moins de 18 ans ; les fournitures sont fournies par le centre.

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2025-2026

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 25-26-358	CONSIDÉRANT le 2^e alinéa de l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique qui donne au conseil d'établissement le pouvoir d'approuver la liste proposée par le directeur de l'école des fournitures scolaires, telles que les crayons, papiers et autres objets de même nature ; CONSIDÉRANT la proposition de la direction d'école relativement à cette liste faite conformément à l'article 77.1 de la Loi sur l'instruction publique ; CONSIDÉRANT l'adoption par le Centre de services scolaire d'une Politique relative aux contributions financières chargées aux parents ou aux usagers, en application de l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique ; IL EST PROPOSÉ par Bruno Lalonde d'approuver, telle que déposée, la liste des fournitures scolaires du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie pour l'année scolaire 2026-2027. La proposition est adoptée à l'unanimité.
CÉ 25-26-359	11. Calendrier des rencontres 2026-2027 Anik Savoie dépose une proposition de calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2026-2027 et mentionne que les rencontres se tiendront à 17 h 30 ou 18 h. 12. Date de la prochaine rencontre le 16 septembre 2026 Pierre Berniqué informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 16 septembre 2026 à 18 h. 13. Questions diverses Aucune question. 14. Clôture de la séance Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Stéphan Guénette et résolu : Que la séance soit levée à 19 h 06. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ _____ Pierre Berniqué, président d'assemblée _____ Anik Savoie, directrice du Multicentre